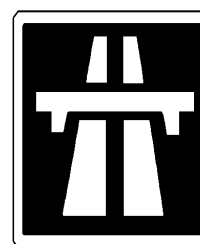


CO.P.R.A.184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



RAPPORT MORAL 2006 Assemblée Générale Ordinaire du 23 Novembre 2006

Mesdames & Messieurs les Elus, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,
chers amis adhérents du COPRA184,

L'année 2006 a été unique en son genre et largement marquée par les péripéties du Débat Public sur le soi-disant « prolongement de la Francilienne », débat déjà annoncé à la rentrée 2005 par le prédécesseur de l'actuel ministre de l'équipement. Nous y reviendrons longuement.
Cependant, et comme chaque année, je vais reprendre le fil chronologique de nos actions depuis la précédente Assemblée Générale de fin Novembre 2005.

12/2005

Le Conseil d'Administration du COPRA184 s'est réuni le 8 Décembre à la suite de l'assemblée, et a désigné ses représentants au Bureau Exécutif de votre collectif : une centaine d'administrateurs y étaient présents ou représentés. Ils ont ré-élu le Bureau sortant, désigné le président du nouveau comité de ville de Neuville-sur-Oise, et décidé d'inaugurer la nouvelle année avec une opération « Bonne Année Monsieur le Maire » dans plusieurs villes. La préparation du Débat Public s'est engagée avec plusieurs rencontres entre le COPRA et J. BERGOUGNOUX, président de la Commission Particulière.

En marge du projet A104, le COPRA a participé à la consultation publique organisée en Mairie de Saint-Germain en Laye sur la question de l'aménagement de la RN184, et a déposé ses propres recommandations dans le registre de consultations.

01/2006

L'opération « Bonne Année Monsieur le Maire » a été un succès : elle a rassemblé une centaine d'adhérents dans chacune des 9 villes désignées, y compris Cergy-Pontoise, où un tract dénonçant l'A104 a été largement distribué aux notables et aux autorités invitées lors des diverses réceptions officielles à l'occasion des Vœux des Maires. Le Bureau tient à remercier les nombreux adhérents qui se sont très vite mobilisés et ont ainsi renouvelé leur soutien à nos actions. Ces manifestations ont aussi permis d'enclencher une série de demandes de rendez-vous auprès de diverses personnalités.

Nous avons aussi organisé le noyautage du site Internet du Conseil Général des Yvelines, en le polluant largement avec des messages de refus de l'autoroute et le tract distribué lors des vœux des Maires ; en effet, P. Bédier, nouvellement élu à la tête du département, avait souhaité consulter ses administrés « on-line » sur les aménagements routiers dans les Yvelines. Son responsable web a été inondé de tracts.

02/2006

Un rendez-vous avec F. SCELLIER, président du Conseil Général du Val d'Oise nous a permis de constater l'attitude arrogante et méprisante de cette personnalité, et de noter ses craintes face à la détermination et à la mobilisation du COPRA.

Nous avons aussi participé le 21 Février à une réunion du Comité des Communes contre l'A104 dont nous avons demandé la tenue depuis de nombreux mois. Autant le consensus s'est fait sur le refus des tracés en milieu urbain, le

OUI de principe à un vrai bouclage autoroutier de la Francilienne, et la nécessité d'aménager la RN184, autant nous avons déploré le manque de fermeté de ce Comité et l'absence totale de plan d'action dans le cadre du Débat Public à venir ; nous n'avons même pas pu obtenir des Maires une déclaration commune ce soir-là.....

En parallèle, et pour conforter la mobilisation des riverains, plusieurs comités de ville du COPRA ont organisé une réunion locale de leurs adhérents et sympathisants, notamment à Herblay et Poissy, un nouveau tract est diffusé pour appeler les populations à la Grand-Messe d'ouverture du Débat Public à Pontoise début Mars.

Enfin, nous restons en relation avec Me C. LEPAGE, dont le COPRA a retenu les services en tant qu'avocate - conseil, en vue de sa participation à l'ouverture du Débat Public.

03/2006

Le 8 Mars, la séance d'ouverture du Débat Public à la Halle St martin de Pontoise réunit près de 2.000 participants dont une large majorité d'opposants à l'autoroute, plus de 1.000 adhérents du COPRA sont présents. Leur détermination se mesure à l'aune des bravos et des sifflets selon les orateurs (je n'insiste pas) . Le président de la Commission de Débat, J. BERGOUGNOUX peut ainsi mesurer la réalité du mécontentement et de la mobilisation des populations.

En parallèle, le Bureau du COPRA organise la préparation des réunions de proximité dans les diverses villes : discours du Président du COPRA et du président du comité local, bulletins de questions écrites, et questions sur le site Internet du Débat Public. Nous mettons en place une large distribution du dossier de débat (plaquette de 80 pages) et de ses annexes sur CD-ROM.

Enfin, dans les coulisses, le COPRA cherche à rencontrer JP HUCHON, président du Conseil Régional, le Ministre de l'Equipement D. PERBEN, ainsi que le Ministre de la Santé X. BERTRAND.

La rencontre au cabinet de JP HUCHON a lieu le 23 Mars : on nous y promet une déclaration officielle du président de région lors de la clôture du Débat (promesse non tenue.....) , et on nous rappelle que le Conseil Régional ne financera pas l'A104.

- Les réunions de ville du Débat Public sur le « Prolongement de la Francilienne entre Méry-sur-Oise et Orgeval » démarrent à Andrésy le 22, Achères le 27, et Maurecourt le 28.

Nous ne détaillerons pas ici le déroulement des 19 réunions publiques de proximité et des 6 réunions thématiques qui se sont succédées à un rythme soutenu de Mars à Juin 2006. Les dirigeants du COPRA et une bonne dizaine d'administrateurs ont largement payé de leur personne en participant activement à quasiment toutes les réunions publiques, ainsi qu'aux réunions de travail qui ont précédé les réunions thématiques, soit en tout 40 séances sur 3 mois. Un important travail d'étude, d'analyse, de recherche, et au final de rédaction et de soutenance de discours a été fait, dans un esprit dont nous soulignons le caractère sérieux, honnête, apolitique, et conforme aux orientations fixées par les adhérents lors des précédentes Assemblées et Conseils du COPRA.

Votre mobilisation, votre présence en très grand nombre et votre soutien, Mesdames et Messieurs, ont été sans faille lors de toutes ces réunions publiques qui ont prouvé, séance après séance, la très forte opposition des riverains et plus généralement des populations, aux tracés envisagés par le Maître d'Ouvrage. Le COPRA a prouvé qu'au delà des manifestations bruyantes de sa détermination, il savait aussi être un partenaire du dialogue et de la concertation, comme vous lui en aviez donné le mandat. On sait aujourd'hui que ces efforts n'ont pas été payés en retour.

04/2006

En marge du débat, votre Bureau étudie la réalisation d'un Cahier d'Acteur du COPRA. Une plaquette de 12 pages sera finalement éditée en Juin, après de sordides tractations financières avec le secrétaire de la Commission de Débat Public.

Le mois d'avril voit aussi la constitution d'un nouveau comité de ville du COPRA : celui de Jouy-le-Moutier. Ce comité sera acté par votre vote tout à l'heure, dans le cadre de l'élection des administrateurs sur lequel vous aurez à vous prononcer.

- Réunions de ville à Pierrelaye le 3, Eragny le 5, Saint-Ouen l'Aumône le 6, Herblay le 12, Carrières le 13, Gargenville le 18, Auvers-sur-Oise le 19, Chanteloup le 21, Eragny le 24 (la réunion du 5 n'ayant pas permis d'accueillir la population venue en masse), Méry-sur-Oise le 26, Conflans le 27, et Orgeval le 28.

05/2006

Lors de la réunion de proximité du 3 mai à Saint-Germain en Laye, bien orchestrée par le Maire E. LAMY, le COPRA est mis en minorité par les partisans de la défense de la Forêt, une intense campagne éhontée et mensongère dans la presse municipale ayant laissé accroire que certains tracés mettaient en danger plusieurs hectares de forêt et des milliers d'arbres : un mensonge qui rapporte gros, comme on a pu le constater lors de la déclaration du Ministre en Octobre.

Le Bureau du COPRA évoque dès fin Avril les appels publics de J. BERGOUGNOUX pour rechercher un tracé dit 'de consensus' pouvant donner lieu à une concertation entre les divers acteurs du Débat : est-ce une ouverture honnête, un effet de manche d'un grand commis de l'Etat rompu aux négociations syndicales, ou est-ce un piège ? Un Conseil d'Administration Extraordinaire du COPRA est convoqué le 15 mai pour faire le point. Je rappelle que la mise en place d'une « véritable concertation » et d'une "table ronde" sont expressément définies dans la motion d'action du COPRA que nous avons votée lors de l'Assemblée Générale de l'an dernier. Le Conseil décide à la quasi-unanimité de mandater une délégation habilitée à élaborer puis négocier un tracé alternatif dans le fuseau Sud-Est respectant des contraintes bien définies, puis vote à une très forte majorité le soutien du COPRA à la présentation, par un groupes de Maires sélectionnés, d'un projet de tracé dit 'blanc', qui est qualifié de 'base intéressante à étudier' par vos Administrateurs.

Par ce positionnement, que certaines associations locales ont pu reprocher par la suite au COPRA, nous avons démontré que, sans renier nos principes fondateurs de la défense des riverains, et avec le soutien de nos adhérents, nous étions prêts à négocier autour de la table, et ne restions pas figés dans une position de refus et d'obstruction. N'oublions pas, Mesdames et Messieurs, que votre collectif n'est pas un parti politique ou un club de réflexion, ni même une association subventionnée pour éclairer l'Etat et la France sur le rôle de l'automobile dans la société ou sur l'aménagement du territoire ; nous sommes plus modestement les représentants des milliers de riverains potentiellement sinistrés par l'A104 dans nos villes, et le COPRA sert depuis 15 ans vos seuls intérêts sans arrière-pensée partisane ou doctrinaire.

- Réunions de ville à Poissy le 2, Saint Germain en Laye le 3, Neuville-sur-Oise le 4, et Mériel le 16.
- Réunions thématiques à Carrières le 17 (objectifs, aménagement du territoire), Conflans le 23 (bruit, eau), et Cergy le 30 (trafics et inter-modalité).

06/2006

Le 11 Juin, à l'appel de votre comité de ville de Pierrelaye, le COPRA participe en force au défilé organisé à Pierrelaye par les associations locales sous le patronage de M. VALLADE, Maire de Pierrelaye.

La Lettre du COPRA n°13 appelle à la mobilisation pour la réunion de clôture du Débat Public le 6 Juillet.

Une vente de T-shirts blancs comportant le sigle du COPRA et la mention 'NON à l'A104' est organisée en préparation de cet événement.

Parallèlement, le COPRA publie son Cahier d'Acteur du débat et le diffuse à 6.000 exemplaires dans toute la région. Cette brochure montre, ville par ville, photos et cartes à l'appui, les ravages des divers tracés, notamment rouge et vert, et conclut sur l'illégalité des autoroutes en milieu urbain au regard des prescriptions légales françaises et européennes en matière de pollution et d'impact sanitaire (selon un extrait du discours de Corinne LEPAGE à la réunion thématique sur la pollution lu par votre Président le 14 Juin).

On notera que lors de cette réunion sur la pollution, les experts mandatés par la Commission soutenaient pour une large part nos arguments et ceux de Mme LEPAGE.

Par ailleurs, un nouveau site Internet du COPRA184, à l'essai depuis trois mois, est mis en ligne officiellement.

Le 22, à l'appel de votre Comité de Ville d'Herblay, une importante délégation du COPRA se joint aux associations d'Herblay contre l'A104, pour manifester à leurs côtés devant la Mairie avant la séance du Conseil Municipal.

- Réunions thématiques à Triel le 6 (milieux naturels et paysages), Pontoise le 14 (sécurité, pollution), et Cergy 19 (tracés et financement).

07/2006

Le 1^{er} Juillet après-midi, une délégation du COPRA participe au défilé organisé par les associations d'Achères contre l'A104. Le Maire d'Achères, dans son discours, signale la présence solidaire du COPRA.

Beaucoup a été dit sur la réunion de clôture du 6 Juillet et les 'vraies' raisons de sa fin prématurée. Nous insistons ici sur le fait que votre mobilisation a été exceptionnelle ce soir-là, malgré la période de congés scolaires, qu'elle était soulignée par les T-shirts COPRA dont 90% des participants étaient vêtus, soit plus de 700 personnes, et que jamais aucun mot d'ordre de sabotage n'a été donné par vos dirigeants. A contrario, nous savons que J. BERGOUGNOUX était 'sur les dents' depuis 3 jours pour la préparation des présentations visuelles, qu'il avait travaillé tard tous les soirs, et que la panne informatique du système audio-visuel de la réunion a été la goutte d'eau qui l'a fait craquer. Pour mémoire, la Commission a fait sa conférence de presse le 27 Juillet, le COPRA n'y était pas invité et n'a pas pu approcher des lieux dont l'accès était contrôlé.

08/2006

Le Bureau du COPRA se réunit pour la 12ème fois de l'année dès le 29 Août pour faire le point sur la situation à l'issue du Débat Public et décider des actions à mener : manifestation de rentrée, rendez-vous au Ministère, communication presse.

09/2006

Le COPRA fait sa conférence de presse le 15 Septembre à la Mairie de Maurecourt, et en profite pour remettre aux journalistes le discours préparé pour le 6 Juillet et non encore publié. La presse régionale reprend dans les grandes lignes nos déclarations.

Une délégation du COPRA est reçue au Ministère de l'Équipement le 19 Septembre, en compagnie de P. CARDO, Député-Maire de Chanteloup. L'attitude générale de nos interlocuteurs a été assez condescendante, notamment concernant les objections de fond formulées par le COPRA sur 1 % la validité contestable de l'aire d'étude dans le cadre du Débat, et 2 % les contradictions du dossier technique par rapport aux prescriptions du Plan Régional de Qualité de l'Air (PRQA).

On notera aussi que suite au départ de Patrick LAUDAT, président du Comité de Ville de Chanteloup, Claude LOISEAU assume cette fonction par intérim jusqu'à la prochaine nomination des présidents de ville en Conseil d'Administration.

Enfin, l'opération « escargot » décidée par le COPRA se prépare activement, en concertation avec les autorités préfectorales et de police.

10/2006

Le mercredi 4 Octobre à 9H du matin, le COPRA se joint à nouveau aux associations d'Achères pour leur opération 'escargot' locale.

Quant à l'opération escargot montée par le COPRA le samedi 7 Octobre après-midi, elle atteint son but : la mobilisation est importante à l'échelle régionale, l'impact sur les populations des villes traversées est visible. Près de 1000 participants, 400 véhicules, 5 km d'escargot, la RN 13 bloquée pendant 3 heures, et les applaudissements de plusieurs Maires sur le passage du cortège.

Le 24 Octobre, le Ministre PERBEN fait connaître sa décision en faveur du tracé vert, au nom de « la protection de la Nature », décision publiée au Journal Officiel qui acquiert ainsi un caractère d'opposabilité.

Le Bureau du COPRA, réuni à nouveau le 30, publie le 1^{er} Novembre un Communiqué de Presse en réponse à la décision ministérielle, dans lequel il conteste cette décision et affirme qu'il s'opposera dorénavant à tout projet autoroutier dans la région. La brève tentative de concertation du Débat Public et la recherche d'un tracé de consensus sont définitivement enterrées. C'est un nouveau combat qui commence.

11/06

Le COPRA est reçu le 6 Novembre chez Me LEPAGE pour faire le point sur la situation créée par la décision du Ministre, et préparer sa ligne d'action future au plan juridique. A l'issue de cette réunion, il est décidé d'écrire aux Maires du défunt Comité de Communes pour leur demander de se positionner clairement dans l'éventualité d'une contestation judiciaire auprès du Conseil d'Etat.

Les dernières réunions de votre Bureau ont pour but de préparer la présente assemblée et de définir les nouveaux objectifs qui vous seront présentés dans cette soirée, et seront soumis tout prochainement aux délibérations de votre Conseil d'Administration.

Par ailleurs, lors de la réunion du 8 Novembre, nous avons pris acte de la démission pour motif personnel de notre Président, JP DEJOU, et avons nommé, conformément à nos statuts, un président intérimaire, JM BOICHOT, par ailleurs président du Comité de Ville d'Eragny-sur-Oise, dont la nouvelle fonction se poursuivra jusqu'à l'élection annuelle de votre Bureau par le prochain Conseil d'Administration en Décembre. Dans l'immédiat, Daniel RICHARD assure l'intérim de Jean-Michel BOICHOT en tant que président du Comité de Ville d'Eragny

Je tiens à vous dire ce soir, au nom de tous les membres du Bureau du COPRA, combien nous avons apprécié de travailler depuis 9 ans aux côtés de JP DEJOU, parfois sous la pression, souvent dans la bonne humeur, toujours dans la rigueur et le respect de nos principes et de nos engagements vis à vis de l'ensemble des adhérents du COPRA. JP DEJOU a été notre fer de lance durant la période exigeante et difficile du Débat Public. Je le remercie très chaleureusement et très amicalement pour la mission qu'il a accomplie comme un véritable sacerdoce. Je vous demande de vous joindre à moi pour le féliciter, et lui souhaiter bonne chance pour ses nouveaux projets.

Merci de votre attention.

Rédaction : JL Tancerman